



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

L'été est la saison idéale pour participer aux animations, aux spectacles et aux randonnées. Dans ce bulletin, nous vous proposons les manifestations organisées sur la commune de Saint-Genest-Malifaux ainsi que celles qui sont préparées par la Communauté de Communes des Monts du Pilat et celles offertes par le Parc Naturel Régional du Pilat.

MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

■ JUILLET

- ◆ **Du samedi 1^{er} au lundi 31 juillet, hall de l'Espace Jules Verne** : la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux présentera une **exposition "Sur le monde de Jules Verne"**.

Le samedi 1^{er} juillet : conférence tout public sur l'importance des archives pour la connaissance de l'histoire de Saint-Genest, par Madame Bidou, Directrice des archives départementales de la Loire à partir de 10 h, inauguration de l'exposition Jules Verne à 11 h 30, présentation du bulletin n°14 sur l'histoire de Saint-Genest suivi d'un vin d'honneur - voir encadré -.

- ◆ **Samedi 1^{er} juillet, terrain stabilisé du complexe sportif de la Croix de Garry** : la Boule Montagnarde organise un **concours régional de boules**.
- ◆ **Dimanche 2 juillet, de 8 h à 12 h, place du marché** : l'association LACIM (Les Amis du Coin de l'Inde et du Monde) organise une **vente de "jus de pomme du Pilat" au profit de ses actions humanitaires** et notamment pour soutenir des projets de développement dans le village d'Achankravil dans l'état du Kérala, au sud de l'Inde.

- ◆ **Mardi 4 juillet : fête de l'école primaire de la République**, à l'Espace Jules Verne.
- ◆ **Samedi 8 juillet, au stade de la Croix de Garry : concours de pétanque** organisé par l'association "La Pétanque Génésienne".
- ◆ **Jeudi 13 juillet, à 22 h 30 : feu d'artifice** à la Croix de Garry suivi du **bal des pompiers** sur la place de l'église (en cas de pluie, repli sur l'ancien gymnase).
- ◆ **Vendredi 14 juillet : tournoi de football** par la classe 2007.
- ◆ **Dimanche 16 juillet, de 8 h à 18 h : 5^{ème} vide-greniers** sur la place de la mairie, inscriptions en mairie - voir encadré -.
- ◆ **Du mardi 18 au dimanche 23 juillet à 16 h, salle Nautilus de l'Espace Jules Verne : exposition de patchwork** organisée par la délégation France-Patchwork Loire-Haute-Loire et la commission "Animation" de la municipalité. Entrée libre. L'exposition présentera de nombreuses pièces de qualité créées par de véritables artistes. Pour agrémenter la visite de belles réalisations de patchwork seront mises en situation. En effet, Danielle Lecoq prête des meubles peints pour mettre en valeur dessus de lit, tableaux,... Les visiteurs seront invités à pénétrer dans l'expo par le hall de l'Espace Jules Verne. Dans celui-ci, une exposition sur le célèbre écrivain présentera les grandes périodes de son œuvre - voir encadré -.



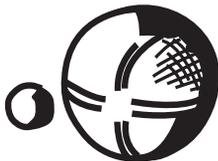
- ◆ **Samedi 22 juillet : concours de pétanque** par la classe 2007.
- ◆ **Mercredi 26 juillet à 20 h 30 à l'église : concert "Trompette et Orgue"** par le duo talentueux Bernard Soustrot et Jean Dekyndt. Ce nouveau récital dans notre village offrira aux amateurs de musique, connaisseurs ou néophytes, une soirée musicale de grande qualité. La réservation des places peut se faire à l'Office du Tourisme ou le jour même à l'entrée de l'église.
(Prix des places : 15 €, gratuit moins de 12 ans).



- ◆ **Du samedi 22 juillet au dimanche 6 août, salle polyvalente de la mairie : exposition de peintures par les Artistes Indépendants Foréziens** à la salle polyvalente de la mairie. Entrée libre. Ouverture tous les jours de 14 h 30 à 19 h et les dimanches de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h. Vernissage le samedi 22 juillet à 17 h 30.
- ◆ **Samedi 29 juillet, sur le terrain stabilisé de la Croix de Garry : la Pétanque Génésienne** organise un **concours de pétanque**.

■ AOÛT

- ◆ **Samedi 5 août, terrain stabilisé du complexe sportif de la Croix de Garry** : la Boule Montagnarde organise un concours régional de boules.
- ◆ **Jeudi 10 août, salle Nautilus de l'Espace Jules Verne** : journée de la Boule Montagnarde.
- ◆ **Dimanche 13 août à 20 h 30 à l'église** : concert de musique baroque avec le groupe "Orfeo de Cracovia" dirigé par Jean-Pierre Menuge. Trois concertistes interprètent des morceaux de Telemann, Bach, Vivaldi, Haendel... Leurs instruments de musique : flûte à bec, clavecin, viole de gambe nous transporteront dans "l'Europe des Lumières". Réservation des places à l'Office du Tourisme ou le jour même à l'entrée de l'église. Prix des places : 10 €, gratuit moins de 16 ans.
- ◆ **Samedi 19 août** : la Pétanque Genésienne organise un concours de pétanque au stade de la Croix de Garry.
- ◆ **Samedi 26 août** : concours de pétanque organisé par l'ACCA au stade de la Croix de Garry.
- ◆ **Dimanche 27 août** : Tour pédestre organisé par la Foulée du Haut-Pilat (FOHP).
- ◆ **Samedi 26 et dimanche 27 août, place du 19 mars 1962** : vogue annuelle.



■ SEPTEMBRE

- ◆ **Samedi 2 septembre, de 9 h 30 à 12 h, salle polyvalente de la mairie** : Assemblée Générale de la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux.
- ◆ **Dimanche 3 septembre** : l'Association APPEL "Association Philanthropique de Parents d'Enfants Leucémiques" et la Commission Animation organisent, pour la 5^{ème} année, une journée de randonnées. Trois circuits sont programmés de 7, 14 et 20 km. Le point de départ et de retour est situé à l'ancien gymnase. Le stand d'accueil sera tenu par des bénévoles de l'APPEL et de la municipalité de Saint-Genest. Au moment de l'inscription remise du tracé du parcours choisi, du ticket (ou des 2 tickets pour le grand parcours) de ravitaillement et le rafraîchissement du retour. Les parcours seront balisés et différents des éditions précédentes.



Les circuits permettront de découvrir de nouveaux points de vue sur Saint-Genest pour les habitués de cette sortie et les nouveaux arrivants. Le parcours les entraînera de la Croix Verte au Seuve, au plateau de La République et, pour le grand parcours, retour par Le Sapt. Au moment de l'inscription une participation aux frais de préparation et de ravitaillement sera demandée. Elle ira entièrement à l'APPEL.

Recommandation : chaussures adaptées à la marche, vêtements de protection en cas de fraîcheur du temps ou de pluie.

♦ **Samedi 16 et dimanche 17 septembre :** la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest vous propose plusieurs activités.

- **Exposition "RN 82, route patrimoniale"**, salle polyvalente de la mairie, réalisée par la D.D.E. avec la collaboration de la Société d'Histoire qui a transmis informations et documents pour permettre son élaboration.

Horaires d'ouverture : les après-midi du samedi et du dimanche, de 14 h 30 à 18 h.

- **Journée du Patrimoine :** pour sa troisième édition, la Société d'Histoire propose le samedi 16 septembre à partir de 14 h une nouvelle visite. Elle se déroulera sur les pentes de Chaussitre, la thématique retenue "pierres gravées et pierres à cupules". Ce sera le moyen d'aborder la protohistoire, les techniques de gravures anciennes, les légendes se rapportant aux pierres ainsi que la lecture du paysage et plus particulièrement ses évolutions au travers des siècles. La visite guidée durera environ trois heures, prévoir de bonnes chaussures de marche.

♦ **Samedi 23 septembre : course d'orientation** des sapeurs-pompiers de la Loire. Ce premier challenge départemental est organisé par la Compagnie Métare-Haut Pilat avec l'aide efficace de l'équipe des pompiers de Saint-Genest-Malifaux.



♦ **Mercredi 27 septembre, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 15 h :** spectacle "Les Chamailles" proposé aux enfants et à leurs parents par l'Esplanade de Saint-Etienne (section "Jeune Public").

♦ **Samedi 30 septembre, au gymnase :** bal public organisé par la classe 2007.

Cinéma Jules Verne - Films prévus au mois de juillet

(horaires d'été jusqu'en septembre : séances du jeudi au lundi à 20h30)

du 6 au 10 juillet : "Nos jours heureux", "Truman Capote" (V.O. - Art et Essai) et "C.R.A.Z.Y."

du 14 au 18 juillet : "La colline a des yeux" (int. - 16 ans) et "Volver" (Art et Essai)

du 20 au 24 juillet : "La maison du bonheur" et "Le passager de l'été"

du 27 au 31 juillet : "Nos voisins les hommes" et "Ici Najac, à vous la terre"





SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

Au cours de cet été 2006, plusieurs manifestations sont organisées par la Société d'Histoire.

Samedi 1^{er} juillet à l'Espace Jules Verne :

- **conférence** à partir de 10 h, exposé par Madame Bidou (Directrice des archives départementales de la Loire) sur la place importante des "Archives" qui permettent de connaître l'histoire - notamment celle de Saint-Genest-Malifaux - et leur protection. Entrée gratuite.
- Vers 11 h 30, dans le hall, inauguration de l'**exposition sur la vie et l'œuvre de Jules Verne**. Elle a été créée par les Amis de la Bibliothèque de Nantes. Elle comprend 15 panneaux plastifiés, elle réaffirme la généalogie de l'auteur qui prend ses racines à Saint-Genest et expose sa production littéraire. L'exposition sera visible gratuitement du 1^{er} au 31 juillet.
- Présentation du **bulletin annuel n°14 - édition 2006** : récit de voyages au 19^{ème} siècle, texte sur les pierres gravées dans le Pilat, la culture du chanvre et la mode féminine pendant la guerre 1939-1945... De nombreuses illustrations (reproduction de dessins, de cartes postales anciennes, de photographies,...) agrémentent l'ouvrage.
- En fin de matinée : échanges au cours d'un vin d'honneur.



Samedi 2 septembre, assemblée générale de 9 h 30 à 12 h, à la salle polyvalente de la mairie.

Samedi 16 septembre, visite guidée sur les pentes de Chaussitre, à partir de 14 h. A l'occasion des journées du patrimoine,

la Société d'Histoire propose cette sortie d'environ 3 heures. Pour cette 3^{ème} édition, la thématique retenue porte sur les pierres gravées et pierres à cupules. De nombreuses informations

seront données pour mieux connaître les techniques des graveurs anciens, les légendes liées aux pierres qui font partie de notre paysage et l'évolution de celui-ci à travers les siècles (Prévoir de bonnes chaussures et en cas de fraîcheur des vêtements adaptés).

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, exposition sur la "RN 82, route patrimoniale" de 14 h 30 à 18 h. Henri et Françoise vous relateront les histoires liées à "La Route Bleue".

La Société d'Histoire peut être contactée par courrier adressé à la mairie de Saint-Genest ou chez l'un des membres du bureau ainsi que par mail : shps-gn@hotmail.fr

■ VIDE-GRENIER

dans le village autour de la mairie, le dimanche 16 juillet de 8 h à 18 h.

Pour sa 5^{ème} édition, la Commission Animation organise une journée "vide-grenier". Cette manifestation, de l'été 2005, avait regroupé 85 exposants et reçu 1 200 visiteurs. Il est recommandé de se faire pré-inscrire en mairie jusqu'au mercredi 12 juillet (tél : 04 77 51 20 01). Les exposants peuvent arriver à partir de 7 h, l'emplacement est fixé à 5 € pour 3 mètres linéaires. Les sommes perçues seront versées au profit du Centre Communal d'Action Sociale. L'entrée pour les visiteurs est gratuite.

■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme les années précédentes, la municipalité lance le concours des Maisons Fleuries. Si vous désirez y participer, vous pouvez vous inscrire au bureau d'accueil de la mairie jusqu'au samedi 1^{er} juillet 2006.

Les catégories dans lesquelles vous pouvez concourir sont les suivantes :

- maison avec jardin très visible de la rue,
- immeubles collectifs,
- balcon ou terrasse,
- fenêtres ou murs,
- décor floral installé en bordure de la voie publique.

Un minimum de 15 participants est demandé pour que le concours puisse avoir lieu. Les inscrits recevront de plus amples informations ultérieurement par courrier.



■ OFFICE du TOURISME

Horaires d'ouverture pendant l'été 2006

(du 1^{er} juillet au 3 septembre) :

- mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h.
- samedi : 9 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h.
- dimanche : 9 h 30 à 12 h 30.

Tél. 04 77 51 23 84

Fax. 04 77 51 23 85

Courriel : ot.haut-pilat@wanadoo.fr



Au cours de l'été, de nombreuses marches sont organisées. Vous trouverez ci-après, sous forme de tableaux, celles organisées par l'Office du Tourisme de Saint-Genest-Malifaux ainsi que les Concerts en balades et Scènes aux champs proposés par la Commission Culturelle du Parc Naturel Régional du Pilat.

LES MARCHES DE L'ETE

Tous les mardis et vendredis, du 5 juillet au 25 août, l'**Office du Tourisme du Haut Pilat**, en partenariat avec l'**Association des Guides Animateurs du Parc Naturel Régional de Pilat** vous proposent des promenades d'une demi ou d'une journée sur le canton de Saint-Genest-Malifaux. Voici le programme et les renseignements pratiques.

"Laissez-vous conter le village, son histoire, son patrimoine"

JUILLET

Saint-Genest-Malifaux :

- deux promenades d'une demi-journée (une dizaine de km). Rendez-vous sur le parking des Trois Croix (près de l'auberge du Grand Bois - RN 82)
mercredi 5 juillet, départ à 14 h 30 et vendredi 7 juillet, départ à 8 h 45.

Saint-Régis-du-Coin :

- promenade d'une demi-journée (une dizaine de km). Rendez-vous sur la place, devant l'église. **mercredi 12 juillet, départ à 14 h 30.**
- randonnée d'une journée (une vingtaine de km). Rendez-vous sur la place, devant l'église. Prévoir un pique-nique.
vendredi 14 juillet, départ à 8 h 45.

Tarentaise :

- deux promenades d'une demi-journée (une dizaine de km). Rendez-vous sur la place, devant la mairie. **mercredi 19 juillet, départ à 14 h 30 et vendredi 21 juillet, départ à 8 h 45.**

Saint-Romain-les-Atheux :

- deux promenades d'une demi-journée (une dizaine de km). Rendez-vous sur la place, devant la mairie.
mercredi 26 juillet, départ à 14 h 30 et vendredi 28 juillet, départ à 8 h 45.



AOÛT

→ Le Bessat :

- deux promenades d'une demi-journée (une dizaine de km). Rendez-vous à la Jasserie.
mercredi 2 août, départ à 14 h 30 et vendredi 4 août, départ à 8 h 45.

→ Marlhes :

- promenade d'une demi-journée (une dizaine de km). Rendez-vous sur la place, devant l'église.
mercredi 9 août, départ à 14 h 30.
- randonnée d'une journée (une quinzaine de km). Rendez-vous au hameau du Roset, devant la chapelle Saint-Marcellin-Champagnat. Prévoir un pique-nique.
vendredi 11 août, départ à 8 h 45.

→ Planfoy :

- deux promenades d'une demi-journée (une dizaine de km). Rendez-vous devant l'église.
mercredi 16 août, départ à 14 h 30 et vendredi 18 août, départ à 14 h 30.

→ Jonzieux :

- deux promenades d'une demi-journée (une dizaine de km). Rendez-vous sur la place, devant l'église.
mercredi 23 août, départ à 14 h 30 et vendredi 25 août, départ à 8 h 45.

Inscription obligatoire auprès de l'Office du Tourisme : au plus tard la veille de la marche choisie. Nombre limité à 50 personnes.

(Tél. 04 77 51 23 84 - Fax. 04 77 51 23 85 - Courriel : ot.haut-pilat@wanadoo.fr)

Encadrement :

- toutes les sorties sont accompagnées par des guides animateurs. Laissez vous conter le village, son histoire, son patrimoine...
- présence d'un Accompagnateur de montagne breveté d'Etat.

Équipement : bonnes chaussures indispensables, vêtements appropriés selon la météo. Prévoyez d'emporter de l'eau, des biscuits ou barres énergétiques,... N'oubliez pas votre pique-nique pour les sorties d'une journée.

Météo : suivant les conditions météorologiques, nous nous réservons la possibilité de modifier ou d'annuler la sortie.

Sécurité : nous vous demandons de vous plier à ces quelques règles simples :

- Restez en permanence à l'intérieur du groupe. Ne devancez pas le guide de tête. Ne vous écartez pas du chemin sur lequel vous êtes conduit, n'empruntez pas un autre sentier, même si vous pensez le connaître. Ne traversez pas les routes, ne les empruntez pas même pour une courte distance avant d'y avoir été autorisé par un guide.
- Le non-respect de ces règles ne pourrait être le fait que de votre propre initiative, et donc de votre propre responsabilité.



CONCERTS EN BALADES ET SCÈNES AUX CHAMPS 2006

Le Parc du Pilat propose chaque été des sorties associant randonnées, découvertes de curiosités locales, spectacles dans une des communes du Parc du Pilat et, si les participants le souhaitent, possibilité de dîner dans un ou des restaurants du village avec les artistes (pour ce dernier, réservation vivement conseillée).

→ Jeudi 6 juillet à Longes

à 15 h : randonnée "Ruisseau de la Balasserie"

à 17 h : découverte du lavoir

à 19 h : spectacle "Les ballets de grooms" Compagnie Les

Grooms (ballet de rue et danse classique)

après le spectacle : repas à l'auberge "L'Absinthe,

Les Saisons de Rosalie"



→ Jeudi 20 juillet à Jonzieux

à 15 h : randonnée "A la découverte de la rivière Semène"

à 17 h : visite du Musée de la passementerie

à 19 h : spectacle "Rendez-vous" Compagnie No tunes international (théâtre, déambulation)

après le spectacle : repas au restaurant du Centre

→ Jeudi 27 juillet à Ampuis

à 15 h : randonnée "La forêt du Grand Plomb"

à 17 h : démonstration de joutes sur le Rhône

à 19 h : spectacle "Les brankignoles" Fanfare Azimut

après le spectacle : repas "Aux portes de Provence Le Cercle des Vignerons"



→ Jeudi 3 août à Saint-Michel-sur-Rhône

à 15 h : randonnée "Les coteaux et ravins rhodaniens"

à 17 h : exposition sur l'agencement du Rhône

à 19 h : spectacle "Les mains gauches" (cirque)

après le spectacle : repas à l'Auberge de Saint-Michel-sur-Rhône



- **Judi 10 août à Sainte-Croix-en-Jarez**
à 15 h : randonnée "Le barrage du Couzon et ses gorges"
à 17 h : exposition sur l'eau dans la Chartreuse
à 19 h : spectacle "Les Polies Glottes" (chants, comédie)
après le spectacle : repas à "Le Cartusien Le Prieuré"

- **Judi 17 Août à la Versanne**
à 15 h : randonnée "Le sentier des moulins"
à 17 h : présentation du patrimoine hydraulique du Pilat
à 19 h : spectacle "La grosse couture" (fanfare)
après le spectacle : repas à l'auberge du Grand Bois

- **Judi 24 Août à Maclas**
à 15 h : randonnée "La vallée du Batalon"
à 17 h : gestion de l'eau dans une exploitation agricole biologique
à 19 h : spectacle "Le propre de l'homme" compagnie Portez-vous bien
après le spectacle : repas Bio



Pour ces "Concerts en balades" et "Scènes aux champs" (entrée libre) qui se dérouleront les jeudis du 6 juillet au 24 août (excepté le 13 juillet), voici quelques conseils :

Pour les balades prévoir :

- bonnes chaussures, vêtements de pluie, casquettes, gourde, ...
- durée des balades de 2 h 30 à 3 h (6 à 8 km de marche - détails techniques sur www.parc-naturel-pilat.fr).
- accessibles aux enfants à partir de 7 ans.
- départ des balades à 15 h 30.

Pour les spectacles :

- prévoir un vêtement chaud en soirée.
- possibilité d'apporter une chaise pliante.
- en cas de mauvais temps, un repli est prévu pour permettre la tenue du spectacle.

Dans chaque village, pour chaque "Concert en balades" ou "Scène aux champs", suivre le fléchage "animation" avec le logo du Parc.

L'encadrement des balades est assuré par un accompagnateur moyenne montagne de la Maison du Tourisme du Pilat.

La programmation artistique est réalisée sous la direction de l'APSOAR.

L'ensemble des 7 manifestations du Parc bénéficie des financements : Europe (Leader +), Région Rhône-Alpes, Département de la Loire et Département du Rhône.

SORTIES NATURE

Le Parc du Pilat vous invite également à la découverte du massif. Des "sorties nature" sont organisées de mai à octobre pour tous publics sur des thèmes très variés, quelques unes sont plus particulièrement adaptées aux enfants (repérage par un astérisque).



Les sorties des mois de juillet et août :

Les petits rhodaniens*, les lundis 17 et 31 juillet, 14 et 28 août.

Les petits naturalistes vont au jardin*, les lundis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août.

Les rapaces du Pilat, les vendredis du 21 juillet au 18 août.

La forêt du Pilat, les mercredis 12 juillet et 23 août.

Chaussître entre lande et prairie, les mercredis du 19 juillet au 16 août.

Les petits explorateurs des hauts plateaux*, les mardis du 18 juillet au 22 août (sauf le 15 août).



Les sorties du mois de septembre et octobre :

Les petits rhodaniens*, les samedis 2 et 9 septembre.

Baies et fruits d'automne, Les dimanches 10 et 24 septembre.

La forêt du Pilat, les dimanches 1 et 8 octobre.

Quelques renseignements pratiques :

- la durée des "sorties nature" varie de 3 heures environ à une journée, elles sont réservées aux individuels.
- tarif : 5 € (un enfant de moins de 16 ans gratuit par adulte payant). Billetterie sur place avant chaque visite.
- les sorties ont lieu quel que soit le nombre de participants.
- pour toutes les sorties, il est conseillé de s'équiper de bonnes chaussures, de vêtements chauds pour les sites d'altitude, et de protection contre le soleil.



**Pour toutes les manifestations
Parc du Pilat, renseignements :**

Parc Naturel Régional du Pilat

Moulin de Virieu B.P. 57 - 42410 PELUSSIN

tél. 04 74 87 52 00 - www.parc-naturel-pilat.fr



SPECTACLES SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

Plusieurs spectacles sont proposés sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat. Au cours de l'été 2005, sur la place de l'église de Saint-Genest, la compagnie "Pudding Théâtre" avait présenté "Mémoires de chambres froides, les vieux frigos", 3 pages d'histoire de notre pays, qui avait remporté un très vif succès. Cette année, 4 représentations théâtrales sont programmées.

Voici les dates et les lieux :

Vendredi 23 juin à 19 h et samedi 24 juin à 18 h - Le Bessat : "Le tréteau des Ménéstrels" par la Compagnie "Royal de Luxe".

Samedi 29 juillet - Burdigines, à 19 h : "Concert DM" par la "Compagnie de la dernière minute".

Vendredi 11 août - Saint-Romain-les-Atheux, à 20 h 30 : "Le propre de l'homme" par la "Compagnie Portez-vous bien".



Ces spectacles sont préparés par la Commission Culture de la Communauté de Communes en collaboration artistique avec l'APSOAR.

Après cette présentation non exhaustive des manifestations diverses sur Saint-Genest et ses environs, qui, nous l'espérons, plairont aux génésiens et aux touristes résidant dans notre village, nous vous proposons quelques articles complémentaires.

INFORMATIONS SCOLAIRES

En cette fin d'année scolaire, il est apparu intéressant de donner quelques nouvelles concernant les élèves des 3 écoles maternelles ou primaires de notre commune ou autres établissements. Pendant l'année scolaire, ce sont les jeunes écoliers génésiens qui ont participé à des spectacles, à des voyages. Ces sorties sont travaillées entre élèves et professeurs et participent largement à l'éveil et à la connaissance pour les jeunes, du monde qui les entoure. Chaque école prépare avec soin un programme annuel qui s'intègre dans le projet pédagogique de chaque classe. Voici un petit aperçu du parcours "découverte" de cette année scolaire 2005-2006 de nos trois écoles.

■ ECOLE DE L'ETANG

Concernant les spectacles vus à la Maison de la Culture de Saint-Etienne :

2 spectacles ont été vus par les enfants de 4 à 7 ans : "Multipli" (théâtre d'objets et origami) - très bien - et "Je ris de me voir si belle" (théâtre musical) - bien -.

4 spectacles ont été vus par les enfants de 8 à 11 ans : "La plus féroce des fées" (danse) - peu de succès -, "Snarks" (théâtre) - très bien -, "Ils se marièrent et eurent" (théâtre musical) - bien -, "Le fabuleux Noël de Théo et Lucie" qui est le spectacle de Noël de Val Grangent - grande mise en scène et succès mérité à conseiller...

Les 2 à 5 ans ont vu deux spectacles de marionnettes donnés par l'association "Le petit castelet" : Le lutin du père Noël et le Martien - bien -.

Les animations proposées par l'association des parents d'élèves :

- le Carnaval, entré dans les habitudes...
- la Kermesse (le 30 juin), à ne pas manquer.
- des ateliers de travail manuel avec confection de chapeaux originaux : franc succès



Autres animations :

- la semaine du pain : visite de la maison des métiers par 2 classes (mai) et présentation du métier de boulanger,
- animation sur les volcans proposée par des élèves de Pérusel (mai),
- projection pour tous du film "Le chien jaune de Mongolie" (mars) très apprécié et donnant lieu à de nombreuses retombées pédagogiques,
- participation à l'opération Pilat propre à la satisfaction de tous (avril),
- visite de la station d'épuration de Saint-Genest par deux classes de primaire sous la conduite de Daniel Richard, Responsable des Services Techniques,

- accueil des correspondants du CP dans notre école (mai) et visite d'un curieux chantier à Saint-Genest : la construction d'un bateau... du jamais vu !,
- visite de la ferme Basty par les deux, trois ans (le 9 juin).

Voyages scolaires :

- le 13 juin : voyage à Choranche dans le Vercors pour un musée et la découverte d'une grotte (CE et CM),
- le 20 juin : sortie à Lyon pour visiter l'aquarium du "Grand Lyon" (de la moyenne section au CEI).

■ ECOLE DE LA REPUBLIQUE

Après les visites du lycée agricole, d'une exploitation fruitière et une agricole, d'un commissariat à Saint-Etienne, nos jeunes élèves du plateau ont poursuivi leurs sorties "découvertes".

Le 3 mai, visite de la ferme de Yves et Blandine Odouard au Seuve. Les enfants ont assisté à la traite, ont goûté les différents fromages et yaourts. Pique-nique à midi, retour à pied. Fabrication de fromages en classe à partir d'un caillé donné à la ferme.

Le 1^{er} juin, sortie à Pélussin avec l'école de Planfoy avec les visites de la fromagerie Guillauteau (pavés d'affinois) et de la coopérative agricole de Bessey (conservation des pommes et visite des vergers).

Le spectacle de fin d'année aura lieu le mardi 4 juillet à 20 h 30 à la salle Jules Verne. Il aura pour thème la nature.

Il sera organisé avec l'école de Planfoy. Des poèmes, textes, scénètes, danses folkloriques, chants illustreront les photos prises durant les différentes sorties effectuées tout au long de l'année.



■ ECOLE SAINT-JOSEPH

Les enfants de maternelle ont travaillé sur le thème du "conte" et ont créé un spectacle "Pirouette, cacahuète, c'est la fête" qu'ils ont présenté à leurs parents le 30 mai au cinéma Jules Verne. L'histoire a été créée avec l'aide de la conteuse Annie Gallay. La finalité du projet étant la mise en scène du conte écrit à partir des mots, du langage et des idées des enfants. Les enseignants ont souhaité garder une trace de ce projet important sous la forme de l'édition d'un livre, ce qui a été réalisé.



Les moyens et les grands des classes maternelles ont rencontré des conteurs et des musiciens au "festival des contes à déguster" de Roche-la-Molière et assisté à Saint-Etienne à la représentation sous chapiteau "Des aventures de Tom Petit Homme" donnée par la compagnie "Les Kipouni's".

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont abordé le thème de "l'alimentation". Après l'intervention du CODES sur "comment équilibrer un repas", ils ont visité la ferme Durieux "pour découvrir le trajet du lait". L'aboutissement de leur travail se présentera sous une forme agréable d'un repas dans le restaurant "La République".



Les classes de CE2/CMI et CMI/CM2 sont parties 4 jours à la découverte de Paris. De nombreuses visites étaient programmées : le Louvre, la Tour Eiffel, la cité

des sciences, Montmartre... et celle de l'Assemblée Nationale où ils ont été reçus par M. Dino Cinieri Député et M. Daniel Mandon Maire. Une journée entière a été réservée à la visite de Versailles. Tous sont revenus ravis.

Pour la prochaine rentrée scolaire, M^{me} Satre, la directrice, nous informe de l'ouverture d'une cinquième classe en primaire.

■ COLLEGE SAINT-REGIS

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le Collège Saint-Régis a organisé une rencontre entre les élèves des classes de 3^{ème} et des représentants du forum social, le vendredi 9 juin.

Après avoir projeté un document sur la biodiversité en danger, les intervenants ont proposé aux élèves, répartis en groupes, des sujets de réflexion comme : l'eau, le brevetage du vivant, la biodiversité... Après ce temps de réflexion, ils ont incité les élèves à confronter leurs résultats en les synthétisant sur des panneaux sur lesquels on peut lire leurs conclusions : *"il faut économiser l'eau, prendre des douches plutôt que des bains, penser aux personnes qui n'ont pas d'eau au robinet, il faut garder la biodiversité car les plantes ont chacune leur spécificité..."*. Quelques exemples pour agir concrètement : prendre son vélo pour les petits trajets, trier et limiter les déchets, privilégier les sources d'énergie autres que le pétrole..."

Au cours des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de nombreuses activités (conférences, débats, interventions telle celle du CAPEB) et visites ont été organisées.

Parmi ces dernières, on peut noter le voyage en Angleterre des classes de 4^{ème}, en Provence pour celles de 5^{ème} ou la visite du Futuroscope de Poitiers pour les 6^{ème}.



Plusieurs classes du collège ont participé à la campagne de sécurité dans les transports scolaires 2005-2006 organisée par le Conseil Général. La remise des prix a eu lieu dans les locaux de l'établissement le vendredi 16 juin.

■ MAISON DE RIOCREUX - FORMATION À L'ÉCO-COTOYENNETÉ

La question de l'environnement a fait l'objet d'une série d'activités distinctes auprès des collégiens de la Maison de Riocreux en 2005-2006. En janvier, les élèves de 3^{ème} lançaient une enquête auprès de tous les enfants et adultes de l'établissement pour mesurer leur état de sensibilité aux questions d'éco-citoyenneté. Le bilan de cette enquête a montré que tous, enfants et adultes avaient déjà adopté un certain nombre de gestes favorables à l'environnement mais que d'autres efforts pouvaient être faits, dans le domaine du tri des déchets en particulier.

En mars, un vendredi après-midi était consacré à une approche plus technique de l'éco-citoyenneté et la découverte des gestes verts à partir de situations de la vie courante. Cette activité, financée par le Département de la Loire était animée par Marjorie Lurol de "La Traverse" au Bessat.

Des idées : mettre une brique dans la chasse d'eau pour économiser celle-ci. Fermer le robinet pendant les 3 minutes où l'on se brosse les dents. Prendre des douches rapides plutôt que des bains. Utiliser des ampoules basse consommation. Baisser un peu le chauffage et mettre un pull. Bien fermer les radiateurs lorsqu'on aère les classes. Eteindre les lumières derrière soi. Trier tous les déchets qui peuvent être recyclés. Ne pas jeter le papier usagé mais le mettre de côté pour un futur atelier de fabrication de papier "à l'ancienne"...

La traditionnelle opération "Pilat Propre", à la veille des vacances de printemps, a permis à l'ensemble des élèves d'aller constater sur le terrain les effets de la négligence de chacun sur l'environnement. En 2 heures, les 30 élèves et leurs accompagnateurs (éducateurs et professeurs) ont collecté quelques 300 kilos de déchets : papiers, sachets de chips, canettes de bière - cachées parfois entre les racines des arbres ! - couches-culottes usagées, plastique agricole... jusqu'à un pneu de camion. Les abords de la Croix du Trêve se sont révélés particulièrement riches en déchets de toute nature.

Certains élèves auront reconnu au passage les papiers - très blancs, très brillants et très résistants qui enveloppent les barres de chocolat de leurs goûters ainsi que les emballages aluminium des non moins célèbres "captain choc à l'abricot" figurant au menu de tous nos pique-niques. A bon ami de la nature...



■ ASSOCIATION "LES FOGIÈRES"

Créée en 1977, l'Association "Les Fogières" est installée sur notre commune depuis 1984. Elle a pour objet la protection de l'enfance et, à ce titre, assure la gestion d'une maison d'enfants à caractère social. Cette structure, implantée à La Combe, proche de la R.D. 1082 (ex. RN 82) se compose de 3 pôles d'activités : 2 unités de vie en internat accueillant toute l'année 18 jeunes et 1 service de Placement Familial spécialisé pour 7 à 8 jeunes confiés à des familles d'accueil réparties autour de l'établissement.

Plus de 30 salariés travaillent pour accompagner les jeunes confiés dans le cadre de mesures d'assistance éducative prononcées par les juges des enfants de Saint-Etienne.



Le projet de l'établissement est centré sur un travail individualisé, permettant le suivi éducatif au quotidien des jeunes qui présentent diverses psychopathologies associées à de graves carences éducatives. L'établissement cherche à s'intégrer dans son milieu et participe, par ses échanges et ses activités, à la vie locale. Avec le soutien de la municipalité il accueille la cantine scolaire pour les enfants de la classe de la République. Il gère également un petit gîte rural d'accueil touristique. Ainsi, ces rencontres permettent aux enfants accueillis de s'ouvrir à d'autres personnes, à d'autres intérêts.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 9 juin en présence de M^{me} Flachon, directeur adjoint de la vie sociale au Conseil Général. L'an dernier, c'est M. Cleuziou, juge des enfants qui avait présenté son travail à cette même occasion.

L'Association recherche des personnes pouvant intervenir bénévolement pour diverses activités, administrer l'Association mais également des familles d'accueil désirant s'engager comme professionnels auprès d'un jeune.

Renseignements : M. Vial président et M. Cinquin, directeur
Tél. 04 77 51 43 15 - Fax. 04 77 51 44 68 - E-Mail : Association.les.fogieres@wanadoo.fr

■ OPERATION PILAT PROPRE

L'opération à laquelle nos scolaires genésiens ont participé, dénommée "Pilat Propre 2006" vise à sensibiliser le jeune public et moins jeune au problème des déchets dans la nature. Elle est initiée par le Parc du Pilat sur l'ensemble de son territoire. Une collaboration entre les écoles participantes, la municipalité et le Parc Naturel Régional du Pilat a permis de monter cette action, chacun étant un acteur actif et intéressé pour la préservation de la nature.

Tous ont très bien joué leur rôle :

- le Parc fournit les gants (taille enfant et adulte) et les sacs poubelle,
- la commune, par l'intermédiaire de ses agents, a procédé au ramassage des déchets recueillis et à leur élimination sélective,
- les écoles :
 - . préparation du projet avec les classes concernées sur les précautions à prendre lors de la sortie, prévoir l'encadrement suffisant (enseignants, parents,...), donner l'explication des actes à effectuer ou ceux interdits car pouvant présenter des risques,
 - . explication, à l'aide de tableaux, de la durée de vie des déchets abandonnés dans la nature,
 - . le jour de la sortie : bien encadrer les groupes, veiller à ce que les enfants gardent leurs gants, mettre les divers déchets dans les sacs appropriés ou à des endroits repérés pour que les employés communaux puissent les récupérer,



. au retour, analyser avec eux ce qu'ils ont observé ou vu et en tirer les lignes fortes de préservation environnementale.

Les jeunes et les accompagnants des 3 établissements - écoles de l'Etang et de Saint-Joseph et Maison de Riocreux - ont atteint efficacement le but qu'ils s'étaient fixé :

- rendre aux lieux naturels qu'ils ont nettoyé l'aspect qui devrait toujours être le leur,
- montrer l'importance du tri quotidien dans les familles, ce qui permet des recyclages, telles les bouteilles en plastique qui, récupérées fournissent le polaire pour pulls,...
- les jeunes élèves ont été "stupéfaits" du volume des déchets trouvés et de leur variété et beaucoup ont réagi et fait remarquer que "si cela continuait on allait leur laisser un triste héritage naturel !".

Merci à tous les participants et qu'ils gardent longtemps l'enthousiasme qu'ils ont manifesté en participant à la préservation de la nature (plusieurs circuits réalisés : tour du barrage, bois Ternay, La Rousse, Magnoloux, chemins à la République, La Croix du Trève,...).

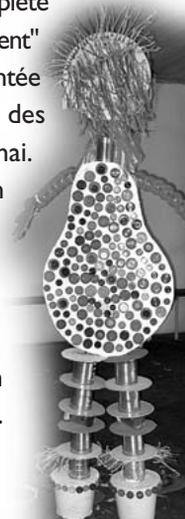
A titre d'information, voici quelques durées de vie des déchets abandonnés dans la nature :



CMI-CM2 de l'école de l'Etang

A noter que les 3 établissements scolaires qui ont participé à l'opération "Pilat Propre" avaient intégré cette sortie dans un plus large programme de respect de la nature. En effet, l'école de l'Etang a complété cet après-midi "préservation de l'environnement" du vendredi 14 avril par une visite commentée et préparée de la station d'épuration des eaux usées de Saint-Genest, le lundi 29 mai.

L'école Saint-Joseph a appuyé son opération "Pilat Propre" du mardi 24 mai sur le travail important qui a été effectué tout au long de l'année scolaire 2004-2005 et qui avait donné lieu à une exposition et au thème de la fête de fin d'année de l'école en 2005. La Maison de Riocreux, dans le cadre de son programme "Formation à l'éco-citoyenneté" (voir article dans ce bulletin) a prévu une suite à l'opération "Pilat Propre" en prenant en compte l'entretien régulier de chemins autour de l'établissement sur le plateau de la République.



SERVICE DE L'EAU

Les services de l'eau et de l'assainissement sont gérés en régie directe par la Commune de Saint-Genest-Malifaux. Ces deux services publics à caractère industriel et commercial disposent d'un budget propre distinct du budget communal.

■ CONTEXTE GENERAL

Le territoire communal est très vaste (4 708 hectares). La population 2 896 habitants au recensement 1999, est regroupé pour partie au bourg et dans près de 70 hameaux. En saison estivale, on peut estimer la population totale à 5 000 habitants. Quelques écarts et maisons isolées ne sont pas reliés au réseau public d'eau potable en raison de leur éloignement. Cette année, le quartier des Gauds bénéficiera d'une adduction au réseau public.

■ CONSTITUTION DU RESEAU

Les ressources en eau de la Commune proviennent uniquement de sources captées sur le territoire communal.

Grâce aux réservoirs, l'ensemble du réseau dispose de 1 600 m³ de capacité de stockage se décomposant de 2 réservoirs à La République 800 m³ et de 2 réservoirs de distribution pratiquement à l'équilibre (500 m³ à la Goutte et 300 m³ aux Chomeys).

Ces 4 réservoirs principaux sont connectés entre eux. Sur le secteur des Chomeys du Haut, 1 réservoir de 20 m³ et sur le secteur de Pléney - La Chomette, 1 réservoir de 60 m³ et 1 réservoir de 30 m³. Le réservoir de Pléney a été connecté au réservoir de la Chomette au cours de l'été 1997.

L'ensemble du réseau de distribution représente environ 70 km de canalisations dont le diamètre varie de 100 à 150 mm.

La défense contre l'incendie est assurée grâce à 46 poteaux d'incendie répertoriés sur plan. Ce dernier représentant l'ensemble du réseau vient d'être numérisé.

■ CONSOMMATION

- Nombre d'abonnés : 1 280 (facturation 2004)
- Volume d'eau facturée : 140 087 m³
(dont industriel 9 517 m³)

■ ANALYSES - QUALITE DE L'EAU

Les ressources en eau provenant des sources de la République, de la Chomette et de Pléney sont de bonne qualité bactériologique. Par contre,





du fait de l'importance des terrains cristallins ou schisteux dans la zone d'alimentation des captages, les eaux distribuées présentent un pH acide. Le pH doit être compris entre 6,5 et 9. Les eaux à pH acide et ayant une alcalinité faible provoquent des corrosions de canalisation, et mettent en solution des métaux toxiques tels que le plomb et le cuivre. Ces dégradations pourraient éventuellement concerner les réseaux intérieurs privés (en plomb ou cuivre), les réseaux collectifs étant en fonte ou en PVC. Les sources des Chomeys et des Glacières ne sont plus utilisées (présence de fer supérieure aux normes). La minéralisation réalisée au niveau du réservoir de la République permet d'obtenir une eau dont le pH se situe entre 6.5 et 7. Une telle eau peut aussi favoriser des dépôts ferrugineux dont les inconvénients majeurs sont essentiellement d'ordre ménager et gustatif.

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est assuré par le service santé et environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales qui effectue des prélèvements toutes les trois semaines.

■ **NÉCESSITÉ D'UNE ADDUCTION D'EAU SUPPLÉMENTAIRE.**

Pour faire face à une insuffisance passagère des débits de ces sources, ou pour, à plus long terme, trouver des volumes supplémentaires en raison de l'accroissement de population, nous devons rechercher à l'extérieur des ressources complémentaires.

Le Syndicat des Eaux de la Semène peut, à partir de Mathevet (Jonzieux) fournir les compléments journaliers d'eau potable pour Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Genest-Malifaux et Marlhès à hauteur de 1 000 m³ (par jour d'une eau traitée).

Une conduite de 200 mm de diamètre reliera Mathevet à Magnoloux où un réservoir de 400 m³ sera construit. Il redistribuera l'eau sur Saint-Romain et Marlhès par l'intermédiaire du réseau communal existant.

Le chantier pourrait se dérouler en 2007 dès que les financements de l'Agence de l'Eau et du Département seront acquis.



INFORMATION SUR L'HABITAT

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL PLAN de COHÉSION SOCIALE de la LOIRE

PROPRIÉTAIRES, améliorez votre logement, valorisez votre patrimoine

L'ANAH vous conseille et vous apporte des aides pour votre projet. En 2006, bénéficiez d'un accompagnement gratuit.

Le PIG (Programme d'Intérêt Général), plan de cohésion sociale de la Loire, est une procédure engagée par le Préfet de la Loire avec le concours de l'**Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat** avec trois objectifs :

- produire une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés,
- remettre sur le marché locatif des logements vacants,
- résorber l'habitat insalubre et traiter les peintures au plomb.

Il permet aux propriétaires de bénéficier de subventions de l'ANAH pour réaliser des travaux d'amélioration.

■ P.I.G. PLAN DE COHESION SOCIALE

■ QUELLES CONDITIONS ?

- Logement de plus de 15 ans,
- Travaux réalisés par des professionnels,
- Logement occupé à titre de résidence principale.
- Pour les propriétaires bailleurs : les loyers doivent être plafonnés après travaux.
- Pour les propriétaires occupants : le logement doit être très vétuste et les subventions sont soumises à condition de ressources.

■ POUR QUELS TRAVAUX ?

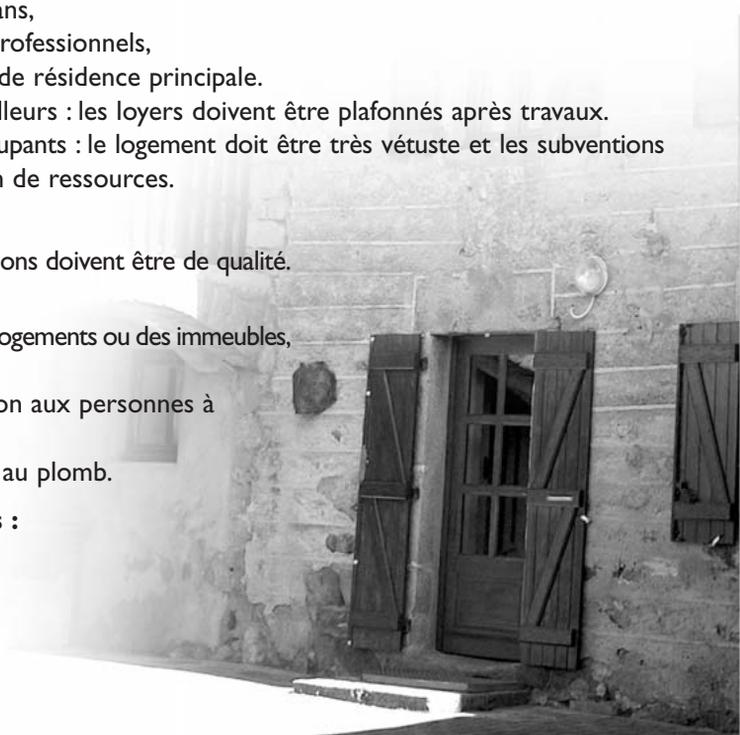
Dans tous les cas, les opérations doivent être de qualité.

◆ Propriétaires bailleurs :

- Mise aux normes totale des logements ou des immeubles,
- Economies d'énergie,
- Accessibilité et d'adaptation aux personnes à mobilité réduite,
- Elimination des peintures au plomb.

◆ Propriétaires occupants :

- Mise aux normes,
- Autres travaux.



■ QUELLES SUBVENTIONS ?

- Des subventions classiques : de 20 % à 70 % du coût des travaux (plafonnés), selon le type de loyer pratiqué ou selon les ressources pour les propriétaires occupants.
- Des primes : pour les travaux participant au développement durable et pour les logements vacants depuis plus d'un an dans le cas de loyers maîtrisés.
- Des avantages fiscaux.

ATTENTION ! Ne commencez pas les travaux avant d'avoir obtenu les autorisations écrites.

N° Azur
0 810 66 34 84
(prix appel local)
www.pig-pcs42.net

Pour une information personnalisée et gratuite :
Contactez URBANIS (6, Arcades du Forum - 42000 Saint-Etienne) du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. L'équipe d'URBANIS est mise gratuitement à votre disposition, tout au long de votre projet de travaux, pour réaliser une visite diagnostic, vous apporter des conseils techniques, réaliser des études financières ou vous aider à monter votre dossier de demande de subvention.



ENTRETIEN des FORÊTS

Un contrôle sanitaire sur la plantation d'épicéas (parcelle n°3), réalisé sur la partie rive droite du barrage des Plats a révélé une attaque d'insectes (scolytes) qui les font dépérir. A ce jour, environ 20 % du peuplement est concerné, avec la succession de printemps secs l'attaque risque de se généraliser à toute la plantation.

Cette situation doit être enrayée car il y a risque de chute d'arbres sur le chemin de randonnée, de chute d'arbres dans le barrage lorsqu'il sera remis en eau et de prolifération d'insectes sur les peuplements alentours.

La commune de Firminy, propriétaire de cette plantation, envisage de procéder à une coupe à blanc sanitaire en suivant les préconisations suivantes : dans le périmètre immédiat (bande de 20 mètres autour du barrage), coupe sans dessouchage et récupération des branches qui seront stockées en andains au-delà de ces 20 mètres.

Un repeuplement en feuillus est à l'étude.

On peut rappeler qu'il y a 50 ans, cette plantation n'existait pas.

Les abords du barrage du Saup avant boisement



INFORMATIONS MUNICIPALES

■ DÉCHETTERIE DU SICTOM VELAY-PILAT

Horaires d'ouverture au public :

- lundi et vendredi : de 14h à 18 h⁽¹⁾

- mercredi et samedi de 10h à 12 h et de 14h à 18h⁽¹⁾

⁽¹⁾ 18 h jusqu'au 16 septembre 2006, ensuite 17 heures jusqu'au 15 mai 2007.

Situation : lieu-dit "Le Pré", sur le plateau de la République, accès par R.D. 37 puis suivre le fléchage.

Conditions d'accès : cette déchetterie, mise en place par le SICTOM Velay-Pilat, est réservée à l'usage des personnes résidant sur son territoire. Le service est gratuit. Se munir d'un justificatif de domicile.

■ COLLECTE des ORDURES MENAGERES

La collecte du vendredi 14 juillet est avancée au jeudi 13 juillet et ne desservira que le bourg.

■ BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

Il sera distribué mi-juillet et disponible à l'accueil de la mairie pour les genésiens et les vacanciers qui ne l'auraient pas reçu à partir du 21 juillet.

■ SITE INTERNET DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

Le site internet de Saint-Genest sera mis en ligne début juillet. Vous trouverez des informations pratiques le concernant dans le prochain bulletin annuel de juillet.

■ LOCATION DES COURTS DE TENNIS

DU STADE DE LA CROIX DE GARRY

Elle s'effectue au Café-Restaurant de La Poste - Place Maréchal Foch à Saint-Genest.

■ PERMIS DE CONSTRUIRE : AVIS DE DERNIÈRE MINUTE

L'ÉTAT ANNONCE UNE RÉORGANISATION DE SES SERVICES !

L'instruction des permis de construire qui était assurée par la Subdivision de Saint-Genest, est transférée sur Saint-Etienne au 1^{er} juillet 2006, à l'adresse suivante :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

S.E.A. - Cellule ADS - 59, rue des Acieries - B.P. 509

42 007 SAINT-ETIENNE CEDEX (Tél : 04 77 43 80 97)

La permanence mensuelle de l'architecte du Parc du Pilat est supprimée. Une entrevue sera toujours possible à Saint-Etienne, sur rendez-vous.